

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ADMINISTRATIF

Paris, le 29 avril 2011

M. Clément Duhaime
Administrateur
Organisation internationale de la Francophonie
19-21 rue du Bosquet
75007 Paris

Monsieur l'Administrateur, *cher Clément*

Le 22 mars dernier, vous avez eu l'amabilité de me faire parvenir une copie de la correspondance que vous adressiez à Mme Christine St-Pierre, Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du gouvernement du Québec, sollicitant la collaboration de son gouvernement dans la mise en œuvre du nouveau programme de coopération de l'OIF axé sur le renforcement des politiques et industries culturelles dans certains pays de la Francophonie.

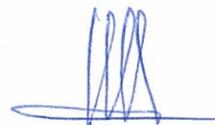
Nous avons fait suivre cette correspondance à la section québécoise de l'APF, dont le député, M. Pierre Curzi, est rapporteur de Commission de l'éducation, de la communication et de l'éducation sur la du suivi de la Convention sur la diversité des expressions culturelles pour notre.

La section me demande de vous faire part de son intérêt pour la démarche initiée par l'OIF et souhaiterait que les parlementaires des pays qui seront retenus par l'OIF y soient associés. Il est vrai qu'à la lecture de l'Appel à manifestation d'intérêt qui accompagne la lettre, les parlementaires sont directement interpellés, attendu qu'ils sont responsables du cadre législatif, voire budgétaire, qui établira le socle d'une politique culturelle nationale.

Cette demande s'inscrit de plus dans l'engagement contracté par les parlementaires à Québec, alors qu'ils ont adopté la Déclaration de Québec sur la diversité des expressions culturelles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur, l'expression des distinguées salutations,

Bien cordialement à tous



JEAN-LUC LALA